PRÉFET DE LA NIÈVRE
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

Nouvelle population légale 2013

(en vigueur au 1er janvier 2016 - source INSEE)

Fiche 2/2 : Evolution démographique infra-départementale

M.A.A.T - Bureau Connaissance et Prospective des Territoires

Lettre d'information septembre 2016

La Nièvre poursuit sa perte démographique. En effet entre 2008 et 2013, l'attractivité plus modérée des territoires ruraux ne permet plus de compenser les baisses démographiques des centres urbains.

Préambule : En avril 2014, l'INSEE a réalisé une analyse des dynamiques démographiques et économiques qui a mis en évidence la structuration du département en trois territoires (le Ligérien Nivernais, le Morvan et le Haut Nivernais) qui, s'ils présentaient des similitudes (population en baisse et vieillissante), avaient des spécificités notamment en terme d'évolution démographique. La Nièvre (215 221 habitants) poursuit sa baisse démographique (- 5 432 habitants) entre 2008 et 2013. Néanmoins, l'analyse infra-départementale met en évidence des disparités entre ces trois territoires ainsi qu'entre le rural et les villes-centre.

Une baisse démographique qui ne touche pas le ligérien (hors Nevers)

Évolution annuelle de population des EPCI de la Nièvre entre 2008 et 2013

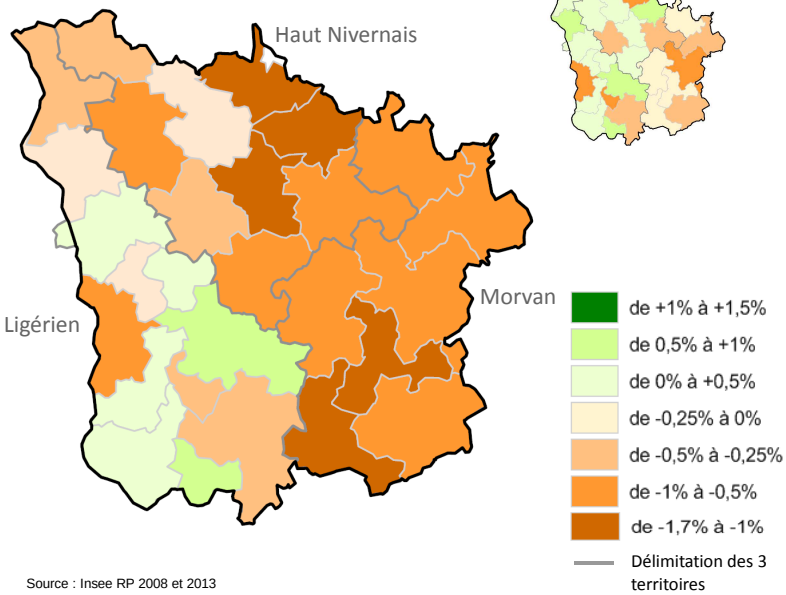

Source : Insee RP 2008 et 2013
Conception : DDT58 / MAAT-BCPT
Référentiel : Géofla ® © IGN

La perte des habitants de la Nièvre s'accélère sur la période récente (2008-2013).

Sur le Morvan, la baisse démographique observée entre 1999 et 2007 se poursuit entre 2008 et 2013 de façon plus marquée.

Le Haut Nivernais, qui sur la période 1999-2007 maintenait sa population, est le territoire dont le solde démographique a le plus baissé sur la période récente.

Le Ligérien, hors Nevers, maintient son nombre d'habitants sur les deux périodes. En effet, les évolutions annuelles de population des territoires proches de l'Agglomération de Nevers sont positives (+0,6 % pour l'EPCI des Amognes). Néanmoins, la ville-centre de Nevers connaît une baisse démographique importante depuis 1999 alors que Nevers Agglomération (hors Nevers) gagne des habitants (+0,2 % par an).

	variation annuelle de population (en nombre et %)					
	1999-2007		2008-2013		variation	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Nièvre	**-463**	**-0,21**	**-1086**	**-0,5**	**-623**	**-0,29**
dont Morvan	-100	-0,32	-269	-0,88	-169	-0,56
dont Haut Nivernais	-22	-0,06	-286	-0,78	-264	-0,72
dont Ligérien	-342	-0,22	-531	-0,35	-189	-0,13
dont *Nevers*	*-398*	*-0,92*	*-543*	*-1,49*	*-145*	*-0,57*
dont *Lig. Hors Nevers*	*56*	*0,02*	*12*	*0,01*	*-44*	*-0,01*

Nombre d'habitants des EPCI en 2013

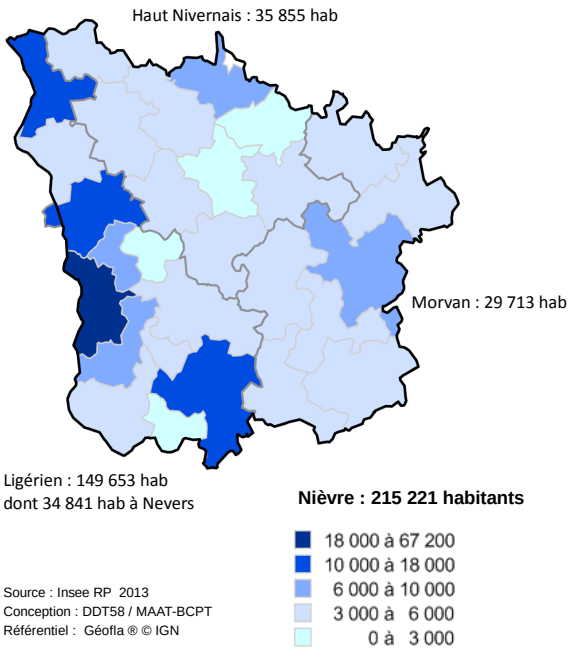

Source : Insee RP 2013
Conception : DDT58 / MAAT-BCPT
Référentiel : Géofla ® © IGN

L'analyse du taux annuel doit être mise en perspective avec les poids de la population des territoires étudiés.

Ainsi, entre 2008 et 2013, le Ligérien concentre 70% de la population du département et représente en nombre d'individus environ 50% de la perte démographique (-543 hab). Ce bilan démographique est porté par Nevers (-531 hab).
Ainsi la ville-centre représente 16% de la population Nivernaise sont poids démographique est similaire à ceux du le Morvan et le Haut Nivernais qui représentent respectivement 14% et 16% de la population du département.

Une baisse démographique qui impacte particulièrement les villes-centre

Entre 2008 et 2013, les cinq villes structurantes de la Nièvre perdent des habitants. Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire, qui représentent 20 % de la population Nivernaise supporte 58 % de la déprise démographique. Ce constat doit cependant être nuancé pour la ville de Cosne-Cours-sur-Loire qui semble retrouver une certaine attractivité entre 2011 et 2013.

	Évolution moyenne annuelle				*population 2013*
	1999-2007		2008 à 2013		
Nevers	-366	-0,9%	-543	-1,5%	*34 841*
Cosne-Cours-sur-Loire	-29	-0,3%	-87	-0,8%	*10 629*
Decize	-68	-1,1%	-28	-0,5%	*5 689*
La Charité	-12	-0,2%	-46	-0,9%	*5 050*
Clamecy	-48	-1,0%	-68	-1,6%	*3 993*
total des 5 villes	**-522**	**-0,8%**	**-772**	**-1,2%**	***60 202***
Nièvre hors 5 villes	59	0,0%	-315	-0,2%	*155 019*
NIÈVRE	**-463**	**-0,2%**	**-1 086**	**-0,5%**	***215 221***

Les secteurs péri-urbains et ruraux sont moins affectés par la baisse démographique (-0,2 % pour -1,2% par an en moyenne sur les 5 villes-centre).

Un solde naturel fortement négatif, corollaire d'une population âgée

Contrairement à la France métropolitaine, le solde naturel de la Nièvre est négatif (+0,4% pour -0,4%).

Le solde naturel se compose de la différence entre les les taux de naissances et de décès. L'analyse de ces deux taux met en évidence des spécificités nivernaises :

- Taux de natalité : Nièvre 9,3 ‰ - France 12,7 ‰
- Taux de mortalité : Nièvre 13,2 ‰ - France 8,5 ‰

		Taux variation naturel annuel en %		
		1999-2007	2008-2013	Variation
Nièvre		**-0,36**	**-0,44**	**-0,08**
dont	Morvan	-0,98	-1,07	-0,09
	Haut Nivernais	-0,78	-0,91	-0,13
	Ligérien	-0,13	-0,2	-0,07
dont	*Nevers*	*0,1*	*0,03*	*-0,07*
	Lig. Hors Nevers	*-0,21*	*-0,27*	*-0,06*

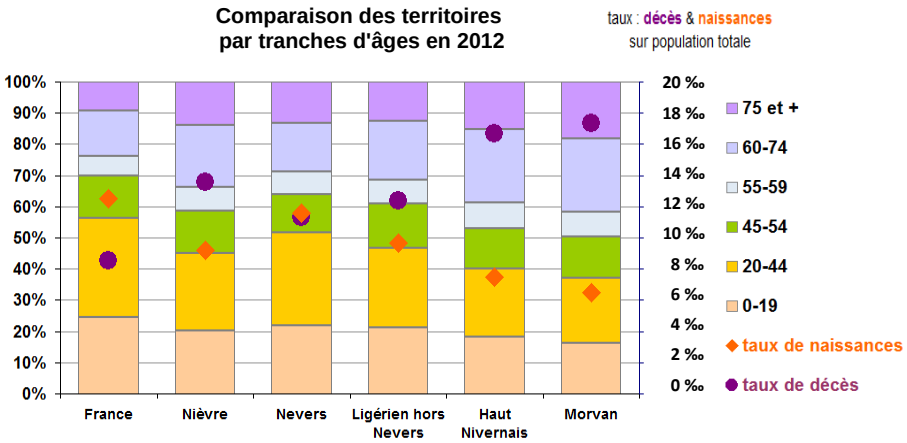

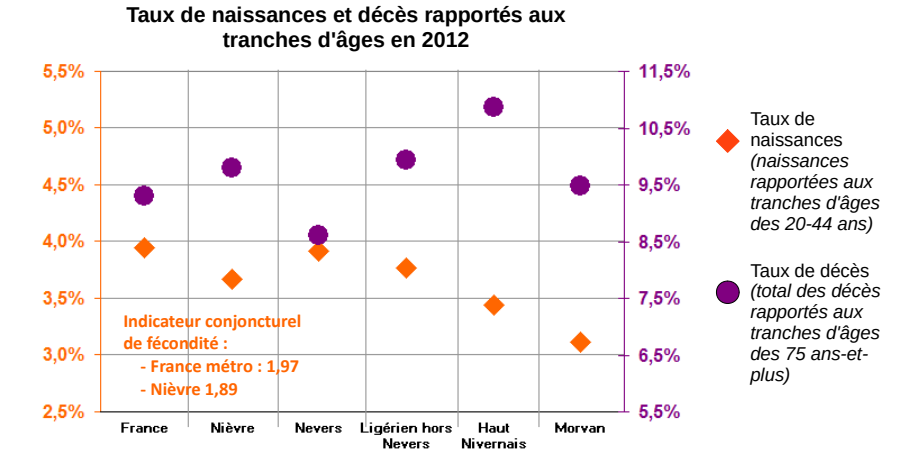

Source : Insee
Conception : DDT58 / MAAT-BCPT

La structure de la population Nivernaise, plus âgée que la moyenne française permet en partie d'expliquer ces spécificités : fort taux de mortalité et faible taux de naissance.

Ainsi le territoire Ligérien, plus jeune, se rapproche des moyennes nationales contrairement à l'Est Nivernais, plus âgé.

Néanmoins, le taux de naissance rapporté à la population en âge d'avoir des enfants (20-44 ans), qui permet de s'affranchir des effets statistiques liés à une population âgée, met en évidence un déficit de naissance sur le département et particulièrement sur le Morvan et le Haut Nivernais.

De même, le taux de décès rapporté aux 75-ans-et-plus est plus important dans le département que la moyenne nationale. Ce phénomène est particulièrement marqué pour le Haut Nivernais.

L'espérance de vie, plus faible dans la Nièvre (76 ans pour les hommes Nivernais pour 78,8 ans en France métropolitaine) corrobore cette sur-mortalité.

Un solde en baisse, mais un impact des migrations malgré tout encore positif dans le secteur rural

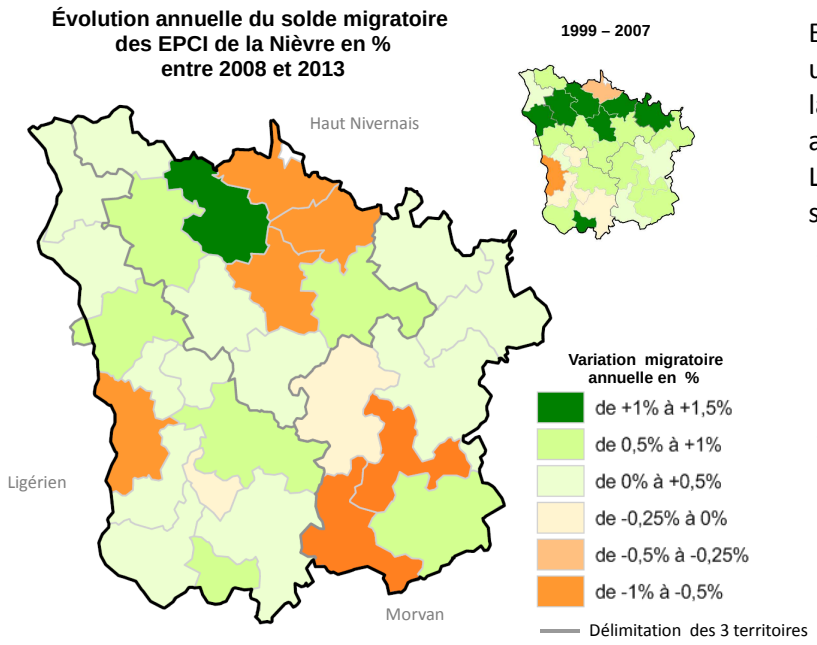

Source : Insee RP 2008 et 2013
Conception : DDT58 / MAAT-BCPT
Référentiel : Géofla ® © IGN

Entre 1999 et 2007, le département présentait un solde migratoire (entrées-départs) positif. Sur la période 2008-2013, la Nièvre perd de son attractivité

L'évolution du solde migratoire est différente selon le territoire étudié :

- Le Ligérien hors Nevers maintient son attractivité,
- Le Morvan, malgré une baisse du taux migratoire conséquente (-0,4 %/an) reste encore attractif,
- Le Haut Nivernais, territoire le plus attractif sur la 1ère période, connaît la plus forte baisse pour atteindre un taux migratoire quasiment nul sur la dernière période.

		Taux migratoire annuel en %		
		1999-2007	2008-2013	Variation
Nièvre		**0,15**	**-0,06**	**-0,21**
dont	Morvan	0,66	0,26	-0,4
	Haut Nivernais	0,72	0,05	-0,67
	Ligérien	-0,09	-0,15	-0,06
dont	*Nevers*	*-1,02*	*-1,52*	*-0,5*
	Lig. Hors Nevers	*0,23*	*0,28*	*0,05*

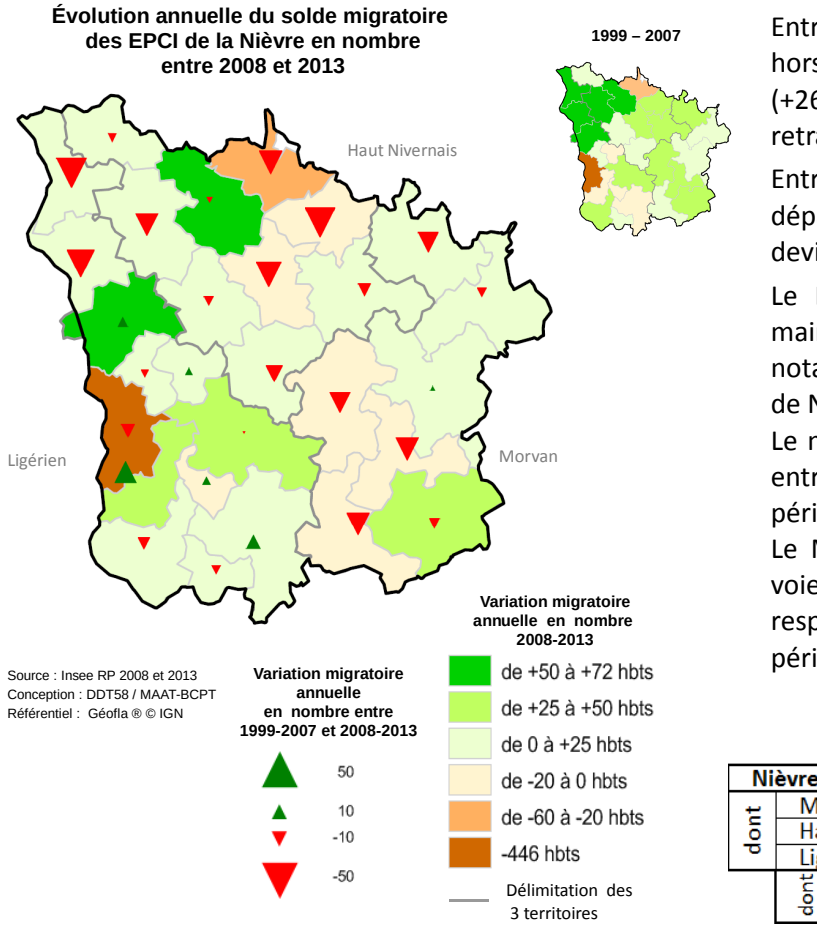

Source : Insee RP 2008 et 2013
Conception : DDT58 / MAAT-BCPT
Référentiel : Géofla ® © IGN

Entre 1999 et 2007, le Haut Nivernais et le Ligérien hors Nevers présentaient une attractivité similaire (+260 habitants/an). Le Morvan était un peu en retrait (+210 habitants/an).

Entre 2008 et 2013, globalement sur le département, le solde migratoire s'inverse et devient négatif.

Le Ligérien hors Nevers est le seul territoire a maintenir son bilan des entrées-sorties, du fait notamment des phénomènes de périurbanisation de Nevers.

Le manque d'attractivité de Nevers déjà important entre 1999 et 2007 se renforce sur la dernière période.

Le Morvan et particulièrement le Haut Nivernais, voient leur bilan des entrées-sorties se réduire de respectivement de -72 % et -84 % entre les 2 périodes étudiées.

		Migration en nombre d'habitants/an		
		1999-2007	2008-2013	Variation
Nièvre		**335**	**-128**	**-463**
dont	Morvan	208	58	-150
	Haut Nivernais	269	43	-226
	Ligérien	-142	-229	-87
dont	*Nevers*	*-404*	*-552*	*-148*
	Lig. Hors Nevers	*267*	*324*	*57*

Bien que la Nièvre présente un solde migratoire négatif entre 2008 et 2013 certains territoires infra-départementaux maintiennent une certaine attractivité depuis 1999. En particulier la partie Ligérienne, dans la zone d'influence de Nevers. La ville centre est toujours en perte d'attractivité.

Un territoire en perte d'attractivité pour les seniors

Si globalement, entre 2003 et 2008, le département a un solde des entrées-sorties négatif, ce dernier est très différent selon la classe d'âges considérée.
Ainsi selon les chiffres de l'INSEE sur cette période, la Nièvre voit un départ important des jeunes (- 510 personnes de 0 à 24 ans par an), alors que les seniors arrivent (+ 500 personnes de 55 ans-et-plus par an) comme, dans une moindre mesure, les actifs (+ 45 personnes de 25 à 54 ans par an).*

Entre 2008 et 2013, les phénomènes migratoires sont sensiblement identiques pour les jeunes et les actifs contrairement à l'arrivée des seniors qui est en très nette régression. En effet, le solde sur la classe d'âge des seniors est quasiment divisée par deux entre ces deux périodes.

Les phénomènes migratoires constatés dans la période 1999-2007, une arrivée de seniors (souvent au début de la retraite), ont concerné le Morvan et particulièrement le Haut Nivernais.

La baisse d'attractivité (solde des entrées-départs) entre 2008 et 2013 explique la baisse des soldes naturels de ces territoires et impacte la structure de la population Nivernaise.

En effet, cette dernière est sensiblement plus âgée que la moyenne nationale.

Le rapport du nombre de seniors (55 ans-et-plus) sur la population active (25-54 ans) est de 1,2 pour le département pour 0,77 en moyenne en France métropolitaine.

Nombre de 55 ans-et-plus rapportés aux 25-54 ans en 2012

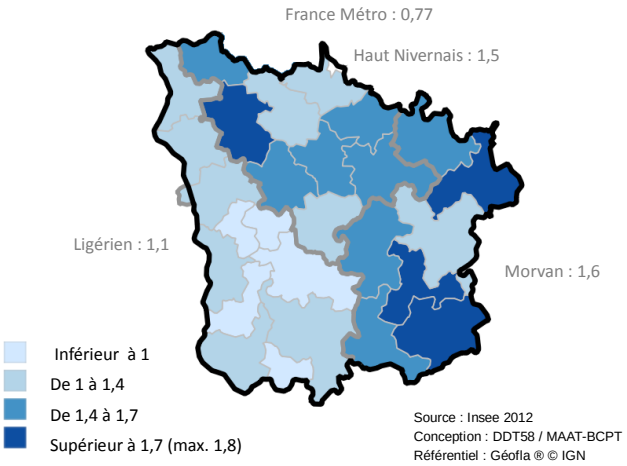

■ *DDT 58 - MAAT / BCPT*

Définitions

Population légale : le terme générique de **population légale** regroupe pour chaque commune, la population municipale, la population comptée à part et la population totale (somme de la population municipale et de la population comptée à part).

La population municipale comprend : les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes vivant en communautés sur le territoire de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune, les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique (*utilisée dans le présent document*). En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

Solde naturel : Le solde Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Indicateur conjoncturel de fécondité : mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

*** Etude INSEE Bourgogne n°197 – avril 2014 « Structuration de la Nièvre » :**
La description des migrations résidentielles 2003-2008 s'appuie sur les données collectées lors des enquêtes annuelles de recensement organisées entre 2006 et 2010. Elle est millésimée 2008.
Une migration résidentielle est un changement de lieu de résidence. Les personnes enquêtées au moment du recensement déclarent quel était leur lieu de résidence cinq ans auparavant.
Sont ainsi étudiés pour une zone : les flux entrants (individus qui ne résidaient pas dans cette zone 5 années auparavant et qui y résident maintenant) et sortants (individus qui résidaient dans cette zone 5 années auparavant et qui n'y résident plus maintenant).
Les enfants de moins de cinq ans ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré, n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure.

Direction départementale des territoires de la Nièvre
2 rue des Pâtis - 58 020 Nevers cedex - Tél : 03.86.71.71.71

Mission d'Animation et d'Accompagnement des Territoires

Bureau Connaissance et Prospective des Territoires
maat.ddt-58@nievre.gouv.fr